

Robert Vertenuel (FGTB)

«Dans ce pays, les entreprises sont des assistés sociaux»

LES PHRASES CLÉS

«Les travailleurs ont, eux aussi, droit à leur part de richesse.»

«Les subventions salariales ont été multipliées par huit depuis 1996!»

«Plus la flexibilité s'accroît, plus les travailleurs deviennent corvéables.»

INTERVIEW

BENOÎT MATHIEU

On le sent d'attaque, Robert Vertenuel, à l'approche de la grève qui se promet de faire tourner le pays au ralenti, ce mercredi. Et il court partout. Lorsqu'il a été question de rencontrer son président, la semaine dernière, la FGTB a prévenu: ne restait qu'un seul créneau horaire, jeudi matin. C'était donc jeudi matin – après quoi, changement de décor, on est allé voir Alexander De Croo pour parler de flexibilisation du marché du travail, mais ça, c'est une autre histoire, que vous avez lue ce week-end.

On lui demande, comme pour s'échauffer, quel est son état d'esprit. Mais le patron du syndicat socialiste est déjà chaud bouillant. «Je suis très fâché. Parce que le blocage actuel est de la faute des employeurs, quoi qu'ils en disent. Et que ni le gouvernement, ni le banc patronal ne sont animés par la volonté de calmer le jeu. Sinon, ils n'agiraient pas de la sorte, maniant provocations ou insultes.»

On l'interrompt. Pour trois raisons au moins, précise-t-on, avant d'enchaîner sur la première. Ne serait-ce pas les syndicats qui ont claqué la porte des négociations censées aboutir à l'accord interprofessionnel (AIP) balisant la progression salariale pour 2019 et 2020? «Allons. Les discussions autour de l'AIP ont démarré en novembre.» Dès le départ, les syndicats ont posé sur la table le dossier de la loi de 1996 portant sur la compétitivité, dont la révision en 2017 cadennasse et sabote, selon eux, la négociation. «Les employeurs n'ont pas voulu entamer le débat tant que les chiffres définitifs du Conseil central de l'économie n'étaient pas disponibles. Résultat, on a perdu un mois et demi.»

«De wet is de wet!»

Chiffres qui tombent en janvier, avec ce verdict: la marge maximale disponible est de 0,8%. «Et là, directement, les employeurs ferment la porte. Pas question de dépasser ce seuil. De wet is de wet.» On objecte: le respect de la loi ne figure-t-il pas en bonne place dans la

catégorie «arguments imparables»? «Un peu de cohérence, alors!, tonne Robert Vertenuel. J'aimerais que l'on m'explique pourquoi le gouvernement a pu la faire sauter, lui, cette fameuse loi de 96.»

Car ce texte consacre, outre les règles de calcul et d'encadrement de la marge maximale, la liaison automatique des salaires à l'index. «Lorsque Michel a fait son saut d'index, il a déniché une disposition légale lui permettant de contourner la loi. Et là, quand il s'agit de faire progresser les salaires, ce ne serait subitement plus possible?»

Même raisonnement pour le banc patronal. «Qui entend lier les discussions sur le bien-être à l'AIP, alors que légalement, elles doivent être bouclées en septembre. Et là, de wet is niet meer de wet? Et puis, en démocratie, quand une loi est obsolète et amène à des conclusions qui ne sont pas conformes à la réalité, on l'adapte.»

Cela étant, le gouvernement ne tente-t-il pas de déminer le terrain? «Disons qu'il nous a reçus pour nous faire la leçon, nous taxer d'irresponsables. Et nous dire que si, demain, la Belgique détricote sa Sécu, eh bien, ce sera de notre faute.»

Et les employeurs qui invitent à la reprise des négociations – vous savez, cette sempiternelle «porte ouverte»? Là, on en revient aux «provocations» et aux «insultes». Les syndicats ont peu goûté, par exemple, que les patrons «bloquent», en retour, la discussion relative à la digitalisation au sein du Conseil national du travail. «Alors que cela n'a rien à voir avec l'AIP! C'est une attitude de cour de récréation.»

À vrai dire, il n'est pas une revendication patronale qui n'ait froissé les représentants des travailleurs. Prenez les prépensions. «D'accord, la trajectoire est de faire passer l'âge minimum à 60 ans. Mais les patrons ne veulent pas entendre parler d'exception pour les entreprises en difficultés ou restructuration. C'est cela le message: ils ne souhaitent plus d'outil afin d'amortir la casse sociale, ni financer la collectivité.»

Il y a, aussi, l'épineux dossier de la flexibilité sur le marché du travail. «Les employeurs entendent aller plus loin que ce que permet la loi sur le travail faisable, cet énorme cadeau concédé par Kris Peeters. À présent, il est possible de monter jusqu'à 100 heures supplémentaires, sans que cela ne doive faire l'objet d'une négociation? Le patronat veut aller jusqu'à 360 heures. À ce train-là, on revient à la semaine de 45 heures, et on dépasse les normes européennes! Ce qui est à l'œuvre, là, c'est la volonté d'individualiser les relations de travail, en zappant la négociation collective.»

Ce n'est pas tout. «Nous aurions voulu que l'AIP consacre un coup de pouce à la formation, afin que l'on se rapproche de l'objectif contenu dans la loi. 'Niet', nous a-t-il été répondu. Alors

que quelques jours plus tôt, dans le cadre du C10, nous tombions d'accord sur une déclaration commune sur la nécessité de renforcer la formation tout au long de la vie. Où est la cohérence là-dedans? Et l'intelligence du propos?»

«Démonstration de force»

Il marque une pause. «Comment négociateur, dans des conditions pareilles? Alors, de deux choses l'une. Soit les entreprises de ce pays sont sur la même ligne que la FEB ou l'Unizo, et nous avons raison de demander des comptes. Soit elles ne suivent pas, et l'on espère qu'elles vont le faire savoir. Dans tous les cas, la grève de ce mercredi constituera une démonstration. Ce pays ne tourne pas si les travailleurs... ne travaillent pas. Il ne peut y en avoir que pour les actionnaires ou les rentiers; les travailleurs ont, eux aussi, droit à leur part de richesse. Vous savez, même le FMI ou l'OCDE, qui ne sont pas à proprement parler des repaires de maoïstes, indiquent que l'encadrement des salaires constitue

un frein au développement économique. Et en Belgique, 70% de l'économie est basée sur la demande intérieure.»

On l'interroge: que les demandes patronales le hérissent, on comprend. Mais où sont les insultes? Il semble que le mémorandum de la FEB, publié début février, soit mal tombé. Ait méchamment crispé. C'est qu'il y est question de limitation dans le temps des allocations de chômage, de suppression de l'indexation automatique des salaires et des barèmes, ou encore de la mise au bac «de la protection des délégués syndicaux». Le tout, couplé à une demande de réduction de l'impôt et des cotisations sociales.

De quoi faire bondir le président de la FGTB. Qui aligne les chiffres. L'impôt des sociétés? Il a rapporté quelque 17 milliards d'euros en 2017. «Mais dans le même temps, les subventions salariales se chiffraient à 7,24 milliards – en Belgique, tandis que la masse salariale doublait, celles-ci ont été multipliées par huit depuis 1996! Et les réductions de cotisations sociales pesaient 5,8 milliards. Ce qui fait plus de 13 milliards.»

Ajoutez à cela 1,26 milliard de réduction «groupes cibles». «Dans ce pays, les entreprises sont des assistés sociaux. Si ça continue, on va finir par leur donner de l'argent pour qu'elles existent.»

«Et on devrait accepter 0,8%?»

On tente: les entreprises n'ont-elles pas le droit d'exprimer leurs desiderata? À ce petit jeu, ne devraient-elles d'ailleurs pas hurler au loup quand les syndicats avangent la semaine de quatre jours? «Bien sûr, chacun est libre de venir avec ses demandes. Mais moi, je n'exige pas la collectivisation des moyens de production ou le contrôle des prix – voilà qui serait provocateur. Non, nous demandons des

conditions de travail décentes. Et posons des débats de société. Toute évolution technologique s'est accompagnée d'un allègement du travail. À présent, avec le défi climatique et la digitalisation, nous allons subir des bouleversements dont on ne sait encore rien. Dans ce cadre, nous interrogeons: comment faire pour que tout le monde vive décemment? En partageant le travail: nous posons 32 heures comme un objectif à atteindre. Et en face, que nous oppose-t-on? La fin de la liaison des salaires au coût de la vie. Ce n'est pas comparable!»

Ne donne-t-il jamais, lui-même, dans le registre de la provocation? Comme quand il affirme que le patronat veut faire des travailleurs des «esclaves»? «C'est vrai: il existe une provocation dans le message; pas dans la revendication. Au final, plus la flexibilité s'accroît, plus les travailleurs deviennent taillables et corvéables. On en arrive, quelque part, à une forme d'asservissement du travailleur. Qui, quand il n'obtient plus automatiquement la liaison au coût de la vie, est réduit à devoir, à chaque fois, la mendier. C'est une question de dignité!»

C'est à ce moment que son agenda rappelle Robert Vertenuel à l'ordre. Avant de le

laisser filer, on revient sur cette affirmation: la loi de 1996 livre des conclusions qui ne collent pas à la réalité. Il ramasse: en appliquant la loi telle qu'elle était avant sa révision de 2017, la marge maximale est de 1,8%. Un résultat auquel s'applique à présent une série de facteurs correctifs. Comme l'éventuel dérapage enregistré durant la durée de vie du dernier AIP. «Et ce alors qu'un saut d'index a été réalisé.» Comme le dérapage enregistré depuis 1996. «Sauf qu'en le calculant, on ne tient pas compte des subventions et autres baisses de cotisations, tax shift en tête. En les intégrant, le Conseil central de l'économie établit que le handicap salarial belge est en fait négatif, à hauteur de 2,5%!» Et puis, il y a le handicap «historique», datant d'avant 1996. «En tenant compte de la hausse de la productivité, il n'est que de 1,2%. Comparé aux 2,5%, cela laisse de la marge!»

Voilà ce qui fait enrager les syndicats: d'autres paramètres livrent un résultat plus acceptable que ce maigre 0,8%. «Cela va de 1,6% à 2,3%, tranche-t-on à la FGTB. La vérité est quelque part au milieu. Et on devrait se contenter de 0,8%?»

En 2017 et 2018, 1% a pourtant bien fait

l'affaire, glisse-t-on. «Et nous en étions déjà mécontents. Mais un AIP n'est pas qu'un chiffre. Malgré une norme défavorable, le dernier AIP présentait un certain équilibre global. Voilà pourquoi nous l'avons signé; parce que nous sommes responsables et raisonnables. Mais ici, il n'y a rien sur l'autre plateau de la balance! Et puis, la donne a changé. Les inégalités sociales croissent. Un cinquième de la population est en situation de pauvreté. Il existe une attente de la part de la population. Prenez les gilets jaunes! Peut-être sont-ils le signe que les organisations syndicales se sont montrées trop longtemps raisonnables. Et puissent-ils constituer une forme de rappel à ceux qui souhaitent se débarrasser des corps intermédiaires. Lorsque ceux-ci auront disparu, ne restera que l'anarchie.»

«Peut-être les gilets jaunes sont-ils le signe que les syndicats se sont montrés trop longtemps raisonnables.»